



Déclaration liminaire

CSA I du 24 avril 2026

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs les membres du comité social d'administration interrégional

FO Justice Paris tient tout d'abord à saluer la qualité du dialogue social entretenu avec votre prédécesseur, un dialogue que nous avons toujours voulu nourri, franc et constructif. Nous formulons le souhait que cette dynamique se poursuive dans la même logique d'écoute et de respect mutuel.

Nous souhaitons également la bienvenue au nouveau Directeur Interrégional, Monsieur Thierry ALVES, et espérons pouvoir inscrire nos échanges dans une continuité efficace, au service des personnels et du bon fonctionnement de l'institution.

Cependant, cette prise de fonction intervient dans un contexte particulièrement préoccupant. La surpopulation carcérale atteint des niveaux critiques, tandis que le manque d'effectifs demeure une réalité quotidienne pour les agents. Ce double constat est aujourd'hui largement partagé, et ses conséquences sont lourdes : dégradation des conditions de travail, tensions accrues, perte de sens, et altération de l'environnement professionnel dans son ensemble.

Nous tenons à rappeler un principe fondamental : **ce sont les magistrats qui prennent les décisions judiciaires, et l'administration pénitentiaire en assure l'exécution**. Les personnels ne peuvent être les variables d'ajustement d'une politique pénale sur laquelle ils n'ont aucune prise.

Dans ce contexte, **FO Justice Paris** considère que bloquer les établissements pénitentiaires ne constitue pas une réponse durable aux problématiques structurelles que nous rencontrons. Les véritables leviers d'action se situent ailleurs. Il est impératif de faire entendre nos revendications auprès des magistrats et des responsables politiques, afin d'agir sur les causes profondes de la surpopulation carcérale et des carences en moyens humains.

Par ailleurs, nous constatons que l'UFAP et la CGT par manque de courage ou peur sont à la botte de certains syndicats de la magistrature USM et SM dans une stratégie purement électoralistes au détriment des personnels pénitentiaires.

FO Justice Paris restera pleinement mobilisée sans artifices et sans fard pour défendre les intérêts des personnels, exiger des moyens à la hauteur des missions confiées, et contribuer à un dialogue social exigeant mais constructif.

